

LETTRE DE DIFFUSION TIC n° 18, juin 2007



S'informer sur les pérégrinations du « petit » monde des fournisseurs d'accès Internet (actualités) et faire le ménage de printemps sur son ordinateur (dossier), voilà une partie du programme de cette nouvelle lettre de diffusion.

Les animateurs CEMI,
Valérie MALZAC et Arnaud PRUNET



ACTUALITÉS

Neuf Cegetel rachète Club Internet :

Neuf Cegetel vient d'annoncer dans un communiqué de presse « *qu'un accord définitif a été trouvé avec Deutsche Telekom pour le rachat de 100% de T-Online France, actif sous la marque Club Internet* ».

Concrètement, la marque Club Internet doit donc, à terme, totalement disparaître.

Voilà que maintenant Neuf Cegetel va pouvoir se targuer d'être le premier opérateur alternatif français (2,77 millions d'abonnés contre 2,28 millions d'abonnés pour Free) tout en étant encore loin derrière Orange avec ses 4,2 millions de clients.

Voilà qui consolide un peu plus l'état actuel du marché de l'ADSL: on a 3 gros géants qui dominent littéralement le marché. Même si le PDG d'Alice avait déclaré, il y a quelques temps, que le FAI n'était pas à vendre, les spécialistes continuent à se poser des questions. Pour eux, le rachat d'Alice est inévitable à court terme.

La Freebox devient aussi un fax :

Désormais tous les abonnés équipés de la Freebox, quelle que soit leur version, peuvent bénéficier sans surcoût d'un service de fax.

Ce service est simple d'utilisation et accessible en ligne dans l'interface de gestion de compte d'abonné à partir de n'importe quel accès Internet sans avoir besoin d'être équipé d'un télécopieur.

Un nouveau numéro dédié au service de fax est attribué automatiquement à tous les abonnés : ce numéro de fax est déterminé à partir des 6 derniers chiffres de leur numéro de téléphone Freebox.

Lorsque le numéro de téléphone de l'abonné est 095 B XXX XXX, son numéro de fax dédié est 095 (B+5) XXX XXX.

Depuis son interface de gestion, l'abonné saisit le numéro de fax de son correspondant et choisit le document qu'il souhaite lui transmettre. Une fois le fax envoyé, un accusé de réception est transmis à l'expéditeur sur son e-mail de contact et le destinataire reçoit ce fax sur son télécopieur. Si le fax est envoyé à un abonné Freebox sur son numéro de fax dédié, ce dernier le recevra alors en pièce jointe (PDF) sur son e-mail de contact.

L'envoi de fax est soumis à la tarification des appels téléphoniques Freebox disponible sur la grille tarifaire en ligne : les envois de fax vers 49 destinations dont la France sont donc inclus dans le forfait.

Ainsi grâce à la Freebox, les abonnés disposent de deux lignes qu'ils peuvent utiliser simultanément : une pour envoyer et recevoir des fax, l'autre pour téléphoner.

http://iliad.fr/presse/2007/CP_250407.pdf



AGENDA

Les stages informatiques du CEntre Multimédia et Internet (CEMI)

- La sécurité informatique : 04 juin 2007
- Les logiciels gratuits : 11 juin 2007
- Les nouveaux matériels : 18 juin 2007



L'ASTUCE DU MOIS

Récupérer une image de l'écran de son ordinateur :

Il arrive fréquemment que votre système d'exploitation vous affiche des messages (d'erreurs, d'informations...). Cependant ces messages sont très souvent relativement compliqués à retenir lorsque l'on souhaite contacter, par la suite, la personne pouvant assurer la maintenance de votre ordinateur.

Pour vous aider, Windows permet d'utiliser une fonctionnalité de copie d'écran.

Sur votre clavier, vous avez vers le haut à droite une touche sur laquelle est notée "PrtSc", "Print Screen" ou encore "Impr Ecran". Appuyez sur cette touche lorsque vous voulez capturer l'écran.

Ensuite, allez dans Paint (Démarrer/Programmes/Accessoires/Paint). Une fois dans Paint, faites Edition/Coller. L'écran apparaît maintenant comme une image dans paint.

Faites Fichier/Enregistrer sous, et donnez lui un nom (ImageEcran.bmp par exemple), et OK.

Il vous suffit ensuite d'aller dans votre programme de messagerie préféré pour envoyer l'image à (aux) personne(s) susceptible(s) de pouvoir l'interpréter.



LE LOGICIEL DU MOIS

Un logiciel de Publication Assistée par Ordinateur (PAO) gratuit :

Plaquette de présentation, journal, bulletin associatif, brochure ou carte de vœux, quelque soit le type de publication que vous souhaitez réaliser, celle-ci consiste toujours à disposer correctement des textes et des images dans des pages.

Pour cela, vous pouvez bien sûr utiliser Word ou OpenOffice Writer, mais ces derniers restent avant tout des outils destinés à écrire. Pour faire de la PAO de manière professionnelle, pas besoin d'investir des milliers d'euros dans un logiciel comme Quark XPress ou encore Adobe InDesign : il existe une solution gratuite et en français nommée Scribus.

Développé à la base pour Linux, Scribus a été adapté à Windows XP. Il va vous permettre de mettre en page vos documents de manière tout à fait élégante pour créer un journal par exemple ou encore une brochure et de les imprimer en respectant parfaitement les couleurs. Scribus vous permet même d'effectuer une diffusion numérique de vos réalisations grâce au support du format PDF.

Notez que préalablement à l'installation de Scribus, vous devez installer le logiciel indépendant Ghostscript. Ce dernier, gratuit, est nécessaire pour travailler avec certains types d'images (EPS, PS). Si sa prise en main peut demander un petit peu d'adaptation, que son aide en français n'est pas très fournie et qu'un correcteur orthographique lui fait défaut, Scribus reste néanmoins un excellent logiciel de PAO qui vous permettra de réaliser des travaux de qualité professionnelle... le tout gratuitement.

<http://www.01net.com/telecharger/linux/Multimedia/fiches/32845.html>



LE SITE INTERNET DU MOIS

Etablir une vidéoconférence à plusieurs grâce à votre connexion Internet :

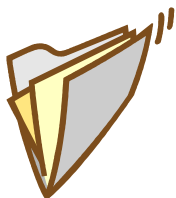
Wengomeeting est un service qui permet de créer des vidéoconférences incluant jusqu'à 5 personnes en simultané (pour le moment) gratuitement et sans aucun besoin de téléchargement d'application.

Les personnes participant à la vidéoconférence (à part l'organisateur) ne sont pas obligées de s'inscrire: un simple clic sur une URL qu'ils reçoivent par e-mail suffit.

Ce site permet en effet, à contacts (amis, famille, collaborateurs, prestataires...) de vous retrouver en vidéoconférence gratuitement, avec une interface agréable, au seul moyen d'une Webcam et d'une connexion internet.

Il suffit, pour l'organisateur de la conférence, de rentrer l'adresse e-mail des autres participants ainsi que la date et l'heure du rendez-vous. Le site se charge alors de leur envoyer un mail pour les prévenir, mail que vous pouvez « personnaliser » en entrant le sujet de la vidéoconférence et en mettant un commentaire. De plus votre vidéoconférence sera protégée par un mot de passe, aucune intrusion non désirée dans votre conversation ne sera donc possible.

<http://www.wengomeeting.com>



LE DOSSIER DU MOIS :

Supprimer les logiciels espions de votre ordinateur :

Un logiciel espion ou spyware est à la base un programme dont le but est de collecter des informations sur l'utilisation de votre ordinateur à des fins publicitaires.

Mais un logiciel espion peut également décrire un logiciel installé sur votre système à votre insu, qui fonctionne de manière invisible et qui envoie à un tiers des informations sur vous.

Ces logiciels espions sont souvent fournis avec des freewares ou des sharewares téléchargés sur Internet. Bien entendu, la plupart de ces mouchards s'installent sans vous demander votre avis.

Les logiciels espions sont à la source de nombreux problèmes : non respect de la vie privée, failles de sécurité, plantage de votre ordinateur, etc...

S'il n'est pas surprenant que des logiciels basés sur la publicité utilisent votre connexion pour télécharger des publicités, cela le devient lorsque l'on sait que de nombreux logiciels espions en profitent pour récupérer des données vous concernant comme votre historique de navigation ou vos favoris.

Mais le plus inquiétant est que rien n'empêche ces programmes de faire ce qu'ils veulent : capturer tout ce que vous saisissez au clavier, modifier votre page d'accueil, surveiller les sites que vous visitez, etc...

Ainsi contrairement aux sites Web qui peuvent récupérer des informations limitées sur vous (navigateur, système d'exploitation, origine géographique, date de dernière visite) par l'intermédiaire de votre navigateur Web et les protocoles Internet, les logiciels espions peuvent récupérer n'importe quelles données sur vous, ces informations pouvant ensuite être par exemple vendues à des tiers peu scrupuleux.

Lorsqu'un logiciel espion est installé sur votre ordinateur, il fonctionne même si l'application avec laquelle il était livré n'est pas ou plus utilisée. Ceci consomme des ressources systèmes, mais également de la bande passante et peut causer des ralentissements, voir des plantages.

Afin d'éviter leur suppression, certains spyware n'hésitent pas à masquer leur processus pour ne pas qu'il apparaisse dans le Gestionnaire des tâches de Windows voir même à désactiver votre connexion Internet si vous essayez de les supprimer !

Un logiciel espion a tout simplement les mêmes privilèges que l'utilisateur qui l'a installé (volontairement ou non).

Sur des systèmes mono-utilisateurs comme Windows 95, 98 ou Me, le logiciel espion peut donc lire, écrire et supprimer n'importe quel fichier, télécharger et installer des programmes, communiquer avec des périphériques, voir même formater votre disque dur. Windows NT, 2000 et XP permettent de limiter le comportement des logiciels espions si l'utilisateur a des privilèges limités.

Malheureusement, si l'installation du logiciel espion a eu lieu sous un compte Administrateur, alors ce dernier a tous les droits.

Cela ouvre la porte aux pirates qui peuvent ainsi exécuter n'importe quel programme sur votre machine.

Pour ne plus installer de logiciels espions sur votre ordinateur, quelques précautions sont à prendre.

1) Lorsque vous naviguez sur Internet et qu'une fenêtre d'Avertissement de sécurité apparaît, prenez garde avant de cliquer sans réfléchir sur le bouton « Oui ». En effet, des logiciels espions utilisent ce moyen pour s'installer. Répondez donc par l'affirmative uniquement si vous êtes sur un site digne de confiance.

2) Avant même de télécharger un logiciel, renseignez vous pour savoir s'il contient des spyware. Les moteurs de recherche et les forums de discussion sont de bons moyens d'avoir rapidement cette information.

3) Lisez bien le contrat de licence qui apparaît à l'installation d'un logiciel, il peut parfois vous mettre la puce à l'oreille sur la présence d'un mouchard. Ainsi, une petite phrase comme : *"peut contenir un logiciel vous avertissant occasionnellement d'informations importantes"*, *"may include software that will occasionally notify you of important news"* est sans équivoque.

Durant le processus d'installation, il peut également vous être demandé d'installer un autre programme obligatoire si vous souhaitez utiliser votre logiciel. Le fait de répondre « Non » arrête l'installation.

Malgré toutes ces précautions, il n'est pas impossible que des logiciels espions passent au travers du filet et s'installent à votre insu. Votre ordinateur contient d'ailleurs certainement des mouchards sans que vous vous soyez rendu compte de quelque chose.

De nombreux outils existent pour détecter les logiciels espions sur votre ordinateur et pour les supprimer. Le plus utilisé est sans doute Ad-Aware qui est un utilitaire gratuit, simple d'utilisation et qui plus est en français (en téléchargeant le pack de langues en plus du logiciel lui-même).

Par défaut, le programme s'installe en anglais. Pour le traduire en Français, cliquez sur l'icône « Settings » en haut de la fenêtre.

Dans l'onglet « General Options », déroulez la liste « Language File » puis sélectionnez l'option « Français ».

Cliquez ensuite sur le bouton « Proceed » pour appliquer la langue choisie. Ad-aware est désormais en Français.

La première chose à faire à chaque fois que vous utilisez Ad-Aware est de mettre à jour le fichier de références contenant les caractéristiques des mouchards reconnus par Ad-Aware.

Pour cela, dans la fenêtre « Etat de Ad-Aware » qui s'affiche après un clic sur le bouton « Etat », cliquez sur « Rechercher mise à jour ».

Cliquez enfin sur le bouton « Terminer » lorsque le téléchargement est fini.

Cliquez ensuite sur le bouton « Examiner » pour commencer une nouvelle analyse. Les paramètres par défaut conviennent. Vous pouvez donc cliquer sur le bouton « Suivant » pour débiter l'examen de votre mémoire, de vos disques durs, et du Registre de Windows.

Après quelques minutes, Ad-Aware affiche le nombre d'objets suspects qu'il a trouvé sur votre système.

Cliquez sur le bouton « Suivant » pour en afficher la liste.

Le résultat de l'examen vous dresse la liste des fichiers et clés du Registre qu'Ad-Aware a trouvé sur votre ordinateur et qui appartiennent à des logiciels espions. Si Ad-Aware a raison dans presque 100 % des cas, mieux vaut quand même faire une sauvegarde de ces fichiers avant de les supprimer. A cet effet, Ad-Aware dispose d'une précieuse fonction Quarantaine qui archive automatiquement tous les objets avant de les supprimer.

Pour avoir plus d'informations sur un objet, cliquez dessus avec le bouton droit de la souris puis cliquez sur l'option « Détails des éléments ».

Sélectionnez les objets à supprimer (pour les supprimer tous, cliquez avec le bouton droit de la souris sur n'importe quel objet et choisissez « Sélectionner tous les objets »), puis cliquez sur le bouton « Suivant » pour les supprimer. Remarquez que juste avant la suppression des objets, Ad-Aware en fait une sauvegarde.

Vérifiez régulièrement (environ une fois tous les 15 jours) qu'aucun logiciel espion ne s'est installé.

http://www.01net.com/telecharger/windows/Internet/internet_utilitaire/fiches/11643.html

<http://www.01net.com/telecharger/windows/Securite/anti-spyware/fiches/25543.html> (pour le pack de langue).



LA DEFINITION DU MOIS :

Blog (ou weblog) : site Web personnel composé essentiellement d'actualités (ou "billets"), publiées au fil de l'eau et apparaissant selon un ordre anté chronologique (les plus récentes en haut de page), susceptibles d'être commentées par les lecteurs et le plus souvent enrichies de liens externes.